



EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 mars 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Philippe CARBONNEL
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUET	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Nicolas BOURNY
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	M. Philippe GUYARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Myriam BERNARD	M. Gilles MATHEY
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUÏ	M. Jean-Claude GIRARD
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS		M. Gilles TRAHARD.

Membres absents :

M. Patrick CHAUPUIS	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
M. Georges MAGLICA	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
M. Michel ROTGER	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Christophe BERTHIER pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Murat BAYAM pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Salon MIPIM 2010 - Demande de subvention à la région Bourgogne

Le Grand Dijon sera à nouveau présent sur le Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM) qui se déroulera, à Cannes, du 16 au 19 mars prochains.

Forum mondial des professionnels de l'immobilier et place de marché internationale, ce salon permet aux participants de découvrir, sur quatre jours, les derniers enjeux et tendances d'un secteur en rapide expansion. C'est un événement de référence pour les décideurs de l'immobilier d'entreprise. Il rassemble les acteurs du secteur : l'offre immobilière et foncière françaises, les services à l'immobilier comme à l'entreprise, l'offre de bureaux, de logistique et d'activités, et l'immobilier de commerce.

En partenariat avec la Région Bourgogne, la Semaad, la CCI Dijon et Bourgogne Développement, le Grand Dijon souhaite promouvoir l'attractivité du territoire et montrer son dynamisme en matière de développement économique. C'est l'occasion, pour les services du Grand Dijon et ses partenaires, de présenter les grands projets dijonnais et tenter d'attirer des investisseurs vers les zones d'activités nouvelles.

Le Grand Dijon prendra en charge l'ensemble des frais liés à cette manifestation (location emplacement, prestation du standiste, logistique, actions de communication...).

Le budget prévisionnel pour 2010 (cf annexe) prévoit une dépense globale de l'ordre de 90.200 € hors taxes (y compris frais de stand, communication et logistique).

Les résultats engrangés les années précédentes nous conduisent à penser que cette année encore, notre présence sur ce salon sera bénéfique à l'agglomération dijonnaise et à la région Bourgogne. Aussi, un co-financement de l'évènement par la Région Bourgogne est-il envisagé.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de solliciter** de la Région Bourgogne, une participation à hauteur de 20.000 €, au coût global des dépenses engagées par la Communauté de l'Agglomération dijonnaise, au titre de sa présence au Marché International des Professionnels de l'Immobilier à Cannes du 16 au 19 mars 2010.

Pour extrait conforme,

Le Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

26 MARS 2010

Convocation envoyée le 18 mars 2010

Publié le 26 MARS 2010

Déposé en Préfecture le

